



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRAJEP OCCITANIE
3 MARS 2020, DE 10H A 13H
MJC DE LEZIGNAN CORBIERES**

Membres titulaires et suppléants présents :

Hervé Guégan, Président (Ligue de l'enseignement), Charles Vangelista (Familles rurales), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Denis Cochetel (MRJC), Kamyar Majdfar (LEC GS), Séverine Guillaume (OCCE), Christine Lowy (FNCTA), Nicole Descours (Foyers ruraux), Pierre Bourgeois (SGDF), Jean-Pierre Pichounel (Léo Lagrange), Elisabeth Lebris (CEMEA), Lilian Surroca (EEDF), Soizic Ghandour (AFEV), Sophie Baudriller (UFCV), François Maynadier (ARPEP).

Invitée : Marianne Loiseau-Naïl, directrice du CRAJEP.

Excusés et pouvoirs :

Kevin O'Sullivan (Léo Lagrange), Claudine Périé et Eric Lautier (Les Francas), Line Colson (Peuple et Culture), Alain Toméo et Jean-Luc Jorrior (UF Centres sociaux), Karima El Ouazizi (Scouts Musulmans de France), Alain Guinvarch et Patrick Charron (CRAFAL), Christophe Lebègue (EEDF), Raphaël Lebeau et Marco Locuratolo (FRCIVAM), Michel Connan et Françoise Serres (Cotravaux).

Emilie Taberly (URHAJ) donne pouvoir à l'UFCV, Mathieu Betton et Christine Chaze (AROEVEN) donnent pouvoir aux CEMEA, Thomas Labonne (UCPA) donne pouvoir à Léo Lagrange, Jean Huet (Les Petits Débrouillards) donne pouvoir à La Ligue de l'enseignement, Marc Bru (URJPA) donne pouvoir aux Francas (absents).

La liste d'émargement est annexée au présent compte-rendu.

Avec 15 associations présentes, 4 associations représentées sur 27 adhérents, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

Le quorum visé à l'article 5 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour du Conseil d'administration :

- ✓ Approbation du compte-rendu de CA du 10/12/2019
- ✓ Relations et interlocution avec la Région Occitanie et avec l'Etat-DRJSCS
- ✓ Présentation du plan d'action 2020 du CRAJEP
- ✓ Point financier
- ✓ Actualité de la représentation du CRAJEP dans les instances
- ✓ Information sur le Séminaire du CA du 02/04/20.

1. Approbation du compte-rendu de CA du 10/12/2019 :

Le compte-rendu du CA est joint dans le dossier de séance et est soumis à l'approbation du CA.

➔ **Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention (18 voix pour, 0 contre et 1 abstention).**

2. Relations et interlocution avec la Région Occitanie et avec l'Etat-DRJSCS :

○ Réforme des services de l'Etat :

Un retour est fait sur la rencontre du 20/12/19 avec Pascal Etienne – Directeur DRJSCS et ses services, qui a porté, entre autres, sur la Réforme des services de l'Etat. Le compte-rendu de la rencontre est joint au dossier de séance. La mise en place de la DRAJES sera effective au 1^{er} juin 2020. Pascal Etienne sera présent à notre séminaire du 2 avril pour nous présenter en détail, le cadrage de cette réforme et échanger avec l'ensemble des associations à ce sujet, et notamment sur les différents points d'inquiétude : relations et soutien de nos associations au niveau régional, relations et disparités possibles sur les départements, relation au Rectorat...

○ Point sur le SNU et retours sur la rencontre avec la DRJSCS du 23/01/20 et sur le Comité de pilotage régional SNU du 07/02/20 :

Les comptes rendus de ces réunions sont joints dans le dossier de séance.

Un tour de table est fait sur les différents positionnements des associations par rapport à ce dispositif. On note des points de vues différents au niveau des AJEP : certaines ne souhaitent pas s'investir dans le dispositif, d'autres se disent qu'il vaut mieux y aller pour tenter d'y mettre du sens, d'autres seront obligées de participer. Enfin, un certain nombre d'associations se sont engagées par convention nationale avec l'Etat, sur la mise en œuvre du dispositif.

En région, il se pose la question du partenariat possible avec l'Etat, des modalités de sollicitation des associations JEP et des moyens qui seront alloués pour intervenir sur les 3 phases du SNU. La DRJSCS nous disait être attente des éléments utiles pour le CRAJEP/AJEP, afin qu'elles soient – pour celles qui le souhaitent- des leviers dans la mise en œuvre de ce dispositif, mais au final, aucun « appel d'offres » ne sera proposé par la DRJSCS, en lien avec les DDCS, pour solliciter les compétences des associations (au niveau régional – Formation des cadres en avril notamment ou au niveau départemental).

Le CRAJEP se situera en tant que relai d'information nécessaire entre les services de l'Etat et les associations, afin de permettre à celles qui souhaiteraient s'engager dans les différentes phases du dispositif de le faire. Il ne prendra pas en charge directement des missions d'animation ou de coordination régionale, en lien avec ce dispositif. Les associations qui souhaitent avoir plus d'informations sont invitées à solliciter le CRAJEP ou à se mettre directement en relation avec le chargé de mission régional SNU (DRJSCS) ou avec les différents chefs de pôle cohésion sociale des DDCS-PP (en charge du dispositif et de la mise en place des comités de pilotage départementaux).

○ Contribution du CRAJEP au CPER 2021/2027 :

Participation du CRAJEP aux rencontres territoriales du CESER :

Rencontres prévues avec les acteurs régionaux et organisations constitutives du CESER, les 25 mars à Cahors et 6 mai à Perpignan. Une rencontre est prévue également le 22 avril, mais nous ne savons pas si elle est ouverte au-delà des membres du CESER. Nous interrogerons nos représentantes et nous nous organiserons en lien avec LMAO.

Un projet de contribution du CRAJEP au CPER est au travail afin que nous puissions porter une parole commune. Il sera transmis aux membres du CRAJEP.

Le CRIJ sollicite le CRAJEP afin de converger vers une stratégie commune et nous a adressé une note CPER, qu'il souhaiterait voir s'articuler avec l'argumentaire du CRAJEP ou éventuellement faire l'objet d'un texte commun.

Le Bureau du CRAJEP a décidé d'adresser un courrier au Président du CRIJ (joint dans le dossier de séance) pour donner le positionnement suivant : Le Bureau du CRAJEP souhaite dans le contexte actuel, que le CRAJEP Occitanie s'engage dans l'élaboration de son propre argumentaire, au nom de son réseau, et en faveur du développement des politiques de jeunesse et d'éducation populaire en région. De ce fait, il souhaite que le CRIJ et le CRAJEP portent chacun, leur propre parole, au regard de leurs missions respectives. Notre représentante au CRIJ, Soizic Ghandour et les membres du CRAJEP siégeant au CA du CRIJ, seront destinataires de ce courrier.

Le Conseil d'administration valide ce positionnement du Bureau.

○ **Participation du CRAJEP à la Rencontre Politique jeunesse/Région du 02/03/20 :**

Cette rencontre organisée par la Région Occitanie était animée par l'ANACEJ. Elle réunissait les Conseils départementaux (Elus et/ou techniciens jeunesse), le CRIJ et le CRAJEP. La DRJSCS n'était pas présente.

Le CRAJEP était représenté par Emilie Taberly, Claudine Périé, Soizic Ghandour et Marianne Loiseau-Naïl. Il a contribué à cette rencontre avec une prise de parole politique du CRAJEP sur la situation des jeunes et leurs conditions de vie, dans un contexte de réformes et de politiques publiques qui les fragilisent, qui a pu être faite en plénière le matin, à l'issue de la conférence de l'INJEP (Jordan Parisse) sur l'enjeu autour du Chef de filât jeunesse. Différentes contributions ont également été portées par les membres de la délégation dans les ateliers de l'après-midi, sur la nécessité d'une mise en œuvre de politiques jeunesse transversales et concertées et de la mise en place d'un Dialogue structuré territorial, impliquant nécessairement différents acteurs : la Région, les Conseils départementaux, les associations JEP et les jeunes.

Ont été présentés par la Région :

- Les Conventions Région – Département (dans une grande confusion).
- Le site Me Former en Occitanie.

Kamel Chibli, Vice-président de la Région, a conclu la rencontre en proposant, pour poursuivre cette journée d'échange, des temps de travail territoriaux en vue d'une rencontre régionale à l'automne dédiée à la participation des jeunes.

○ **Audition par la Région et contribution du CRAJEP au Plan régional de Lutte contre le racisme et l'antisémitisme :**

Le CRAJEP a été auditionné le 10 janvier dernier, dans le cadre d'un temps de réflexion, de discussion et de construction du futur Plan régional de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, en appui sur les contributions de La ligue de l'enseignement, Léo Lagrange et Les Francas. Après quatre mois concertation avec différents acteurs en région, les élus régionaux du groupe de travail ont ensuite proposé une rencontre commune à l'ensemble des organisations auditionnées, pour présenter le projet de Plan le 24 janvier, à laquelle le CRAJEP a participé également. Ce plan sera adopté par l'Assemblée régionale le 5 mars.

○ **Point d'information sur l'action du CRAJEP dans le cadre du Marché Public de la Région CRJ/rencontres thématiques et territoriales 2020/2021.**

3. Présentation du plan d'action 2020 du CRAJEP :

Marianne Loiseau-Naïl présente le plan d'action du CRAJEP et notamment le volet Actions collectives 2020. Aucune remarque particulière n'est faite par les administrateurs sur ce programme d'action.

4. Point financier :

- **Présentation du projet de bilan financier 2019** (compte de résultat) / Arrêt des comptes 2019 programmé courant avril. Un déficit prévisionnel est à prévoir (entre 4000 et 6000 euros), notamment si nous n'obtenons pas la totalité de la subvention 2019 de la Région.
Sur proposition du Bureau, nous prévoyons la validation des comptes avant l'AG du 18 juin, lors du séminaire du 2 avril.
- **Présentation du projet de budget prévisionnel 2020.** Il sera validé également par le CA le 2 avril.

5. Actualité de la représentation du CRAJEP dans les instances :

- CESER, CRESS, LMAO, CNAJEP, CREPS, CFA, FONJEP, CRIJ...

Ce point n'a pas été traité.

6. Information sur le Séminaire du CA du 02/04/20 :

Il se déroulera à la MJC de Narbonne, de 10h à 17h.

- **Point sur l'évaluation du plan d'orientation 2017/2019 :** un questionnaire d'évaluation sera élaboré en amont du séminaire et sera envoyé aux associations membres avec l'invitation.
- **Propositions d'organisation et d'animation de la journée :**
 - ✚ Evaluation du Plan d'orientation 2017/2019 du CRAJEP : analyse collective de l'action du CRAJEP et de son développement sur cette période.
 - ✚ Elaboration du Plan d'orientation 2020/2022 du CRAJEP (projet politique et stratégique) :
 - Définition des axes d'action prioritaires du CRAJEP ;
 - Portage d'une parole politique commune, à travailler dans la perspective de la préparation du Contrat de Plan Etat-Région 2021/2027, des Elections régionales 2021 et d'une contribution à la réflexion autour des politiques publiques régionales...
 - ✚ Une intervention de Pascal Etienne, Directeur DRJSCS /Préfigurateur DRAJES et un temps d'échange sont prévus le matin, en ouverture de ce séminaire, sur la Réforme des services de l'Etat en région et sur sa mise en œuvre à compter du 1^{er} juin 2020.

Un groupe de travail issu du Bureau sera mobilisé pour travailler sur la préparation et l'animation de ce séminaire.

- **Nécessité d'engager une dynamique de travail et de réflexion lors de ce séminaire, sur le rôle des coordinations,** dans un contexte où les partenaires recherchent de la lisibilité. Avoir une culture commune et anticiper la question des différentes missions et des financements aux coordinations. Quel rôle et quel avenir de notre coordination JEP en lien notamment avec l'évolution des statuts de LMA ? Possibilité d'envisager l'organisation d'une rencontre publique sur ce sujet en fin d'année 2020, en lien avec LMAO, pour travailler sur ces questions, avec la possibilité d'une labellisation AGORAJEP (Cnajep).